

Employé(e) de commerce en assurances privées

Assurez votre avenir !



Les bonnes pratiques : pourquoi ?

Elles garantissent un cadre de travail
de qualité pour tous

Cours interentreprises



Travaux préparatoires

Ils doivent impérativement être réalisés 48 heures avant de se présenter aux cours faute de quoi l'accès aux cours ne vous sera pas accordé même si vous vous y présentez.



Habillement

Le jour CI est un jour de travail. Ainsi, training/tenues de sports ne sont pas admises. L'animateur-trice de cours est habilité à renvoyer tout élève dont la tenue ne serait pas jugée adaptée.



Présences

En cas d'empêchement il est impératif d'avertir l'animateur-trice de cours au moins 24 heures à l'avance.



Horaires

Toute arrivée tardive ne permettra pas d'accéder aux cours.



Appareils multimédias

Tous les appareils (téléphone, MP3, montres connectées, etc.) doivent être éteints et rangés. Seul l'ordinateur utilisé dans le cadre des cours est autorisé.



IMPORTANT

L'élève contrevient aux bonnes pratiques, il ne pourra pas accéder aux cours et sera renvoyé en fonction des situations. Le cours sera dans tous les cas facturé à l'employeur.

Nos trois valeurs

Des principes qui guident nos actions aujourd'hui et pour demain.



1. Intégrité

Dans le cadre de toutes nos activités nous mettons en œuvre la notion d'intégrité avec des valeurs telles que **l'honnêteté, la transparence, le respect, l'authenticité** et nous prenons nos **responsabilités**. Par ailleurs nous privilégions toujours l'intérêt de l'industrie de l'assurance dans son ensemble sans prendre en compte les intérêts individuels d'un acteur en particulier. Nous veillons également à ce que les **outils numériques** soient au service des personnes tout en intégrant le changement lié à ce nouvel environnement.



2. Engagement

Nous **anticipons** et nous **participons** de manière **pro-active** à l'ensemble de nos démarches. Grâce aux compagnies qui soutiennent les milicirès engagés par la CVFA, cette dernière fait la promotion de la formation et valorise les personnes directement impliquées dans la formation.



3. Plaisir

La CVFA considère le plaisir comme une **clé spécifique de réussite** et un **facteur démultiplicateur** dans l'acquisition et le transfert des connaissances. Le plaisir d'apprendre, le plaisir de partager ses connaissances et le plaisir de les pratiquer dans son environnement professionnel avec des compétences sociales développées.



Vos personnes de contact

Problèmes techniques liés aux plateformes

Contactez l'AFA par e-mail :
uek-support@vbv-afa.ch

Des questions en relation aux cours interentreprises

Contactez votre animateur-trice via son adresse e-mail (cf. invitation au cours)



Planning des cours



cvfa
Commission Vaudoise
Formation en Assurances

SUIVEZ-
NOUS

